

Recover.
Renew.
Repeat.



Commission de Suivi de Site

Villefranche-sur-Saône (site Arnas)

14 Février 2025

Campine



Agenda

Historique

Investissements 2024 / 2025

Campagne des végétaux

Effluents

Suivi des émissions diffuses (Pb) actuelles autour du site (air)

Plombémie sur le site VIL

Faits marquants 2024



History Villefranche-sur-Saône site

1972 - 1974

1972 Beginning of the construction of the Penarroya site in Villefranche-sur-Saône

1974 Start of lead production (battery breaking + smelting, reduction, lead refining workshop)

1988 - 1989

1988 Creation of C2P (polypropylene recycling plant)

1989 Penarroya merges with Preussag and becomes Metaleurop

2001 - 2007

2001 Closing of the fusion and refining operations

2007 Metaleurop becomes Recylex

2008 - 2019

2008 Launch of the TBS crushing workshop (C2P)

2016 Classification of the site as Seveso High Threshold (RCX)

2022

2022 Reprise des sites par CAMPINE

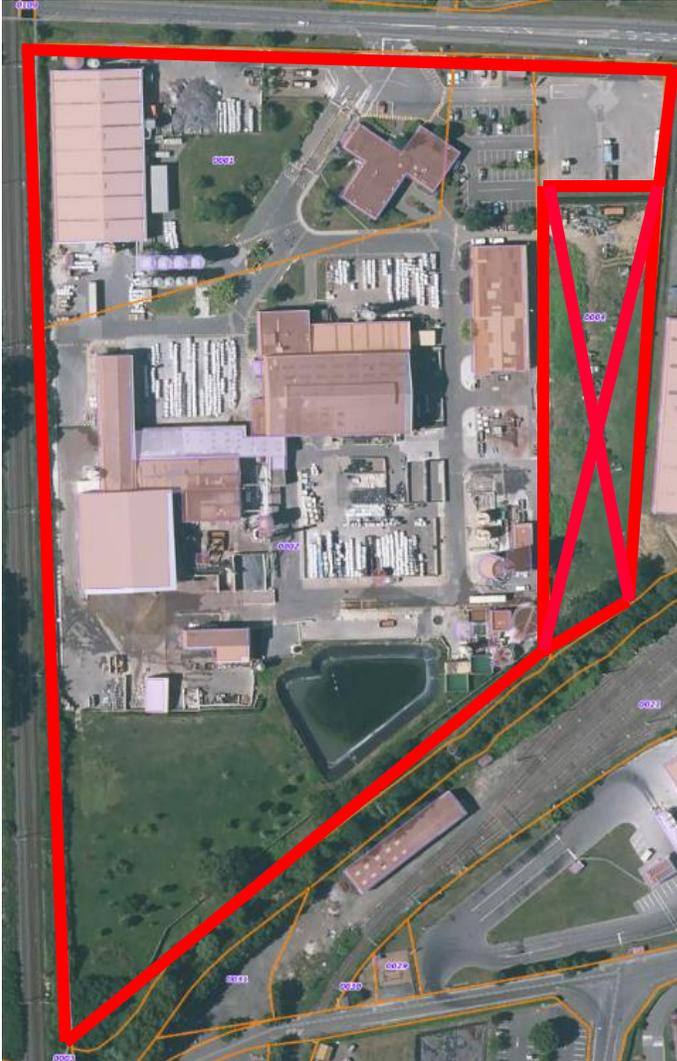


Reprise du site Recylex et C2P (Arnas) 1(3)

- **RECYLEX**, était la société-mère du groupe industriel Recylex, **anciennement dénommé Metaleurop**, spécialiste européen de la transformation, du recyclage et de la commercialisation de métaux non ferreux, **composé notamment des sociétés C2P SAS (filiale à 100%) et Recytech SA.**
- **Compte tenu de sa situation d'endettement, RECYLEX a lancé en 2021 un processus d'appel d'offres portant sur ses actifs, dont la cession devait intervenir dans le cadre de l'ouverture ultérieure d'une procédure collective.**
- **CAMPINE NV** a présenté dans ce cadre le 6 décembre 2021 une offre de reprise en plan de cession portant sur une **sélection d'actifs et activités de RECYLEX** conformément aux dispositions des articles L.611-7, L.642-2 et suivants et R.642-1 et suivants du Code de commerce, dont les termes ont été successivement modifiés aux termes des offres du 18 mars 2022, du 14 avril 2022 et du 9 juin 2022 (l'« Offre »). Aux termes de l'Offre, CAMPINE NV s'était engagée à acquérir :
 - (i) les actifs constituant le fonds de commerce de RECYLEX relatif à l'activité de recyclage des batteries au plomb usagées exploitée par RECYLEX sur les sites d'Escaudœuvres et de Villefranche-sur-Saône ; et**
 - (ii) l'activité de recyclage des déchets de polypropylène exploitée par C2P sur le site de Villefranche-sur-Saône.**



Reprise du site Recylex et C2P (Arnas) 2(3)



- Une procédure de redressement judiciaire a été ouverte à l'encontre de RECYLEX par jugement du Tribunal de commerce de Paris en date du 5 mai 2022. **Aux termes de son jugement rendu le 6 juillet 2022, le Tribunal de commerce de Paris a approuvé les termes de l'Offre** et consécutivement arrêté le plan de cession partielle des actifs et activités de RECYLEX en faveur de CAMPINE NV avec faculté de substitution au profit de CAMPINE FRANCE, société française dont le capital est intégralement détenu par CAMPINE NV, et a fixé la **date d'entrée en jouissance au 7 juillet 2022 à 0h00.**
- Conformément aux termes de l'Offre, Campine France a acquis à cette date la jouissance des actifs nécessaires à l'exploitation des activités susvisées, et notamment la jouissance du bâtiment et le terrain situés au 300, avenue de l'Épie, à Arnas (69400), France, **à l'exception de la zone de 5.800 m² correspondant à la parcelle n°4 de la section AE du cadastre (le « Site de Villefranche »), [étant précisé que l'acte de cession notarié portant sur le Site de Villefranche est actuellement en cours de finalisation].**



Présence de plomb dans les sols

Dioxines, furanes, PCB et métaux dans les sols, départements de l'Isère et du Rhône

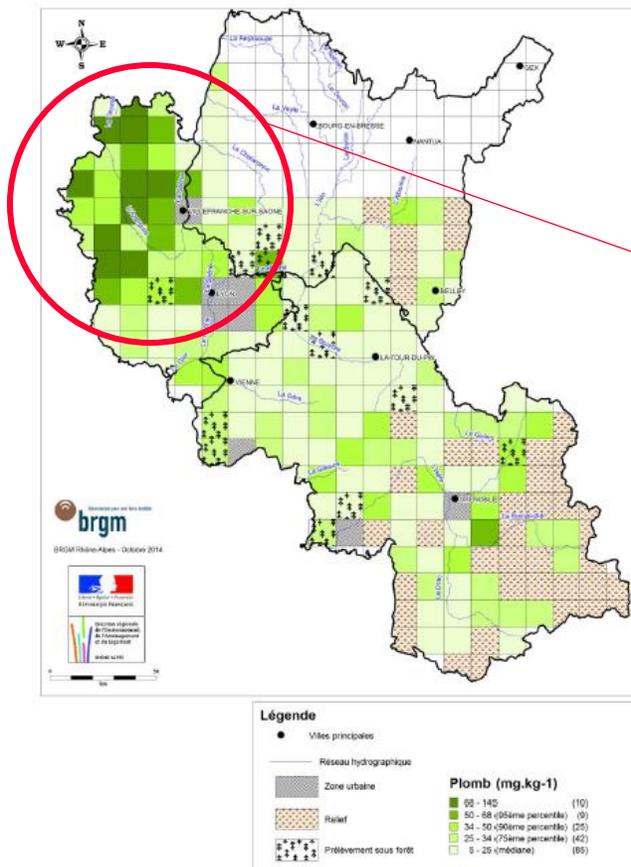


Figure 30 : Carte de répartition des concentrations en plomb

Représentation de la répartition des concentrations en plomb en zone beaujolaise

Les sols de Villefranche-sur-Saône contiennent des métaux (au minimum 50mg) voire d'avantage au N/O (environ 100mg)

Constat : le sol naturel n'est pas neutre, présence de trace de métaux dans le sol

En plus:

Activités de fonderie Metaleurop, arrêté en 1999 (cessation confirmé par les autorités en 2002)



Investissements 2024 et 2025

2024

- Changement manche dépoussiéreur : 25k€
- Nettoyage gaine d'aspiration : 30k€
- Maintenance préventive sur le filtre
- Système de brumisation : 15k€
- SAS étanche chargement KCM : 35k€
- Outil analyse eau : METROM : 43k€

2025

- étude émissions : 25 k€ + projet de couverture des métalliques :(55k€)
- Laboratoire : 30k€
- Rénovation des locaux administratif (étude '25) : 500-750k€
- Réfection des toitures hall de stockage : 300k€



Campagne Végétaux 2024

- Prestataire : BURGEAP
- Campagne établie chaque année
- 3 jardins (b/d/e)
 - Pas de changement par rapport à 2023
 - Valeurs stables pour les végétaux
 - Présence de plomb dans les aromates (thym) : aucun changement N-1
 - Recommandations : lavage, épluchage, élection des jeunes pousses, mise en pot des aromates

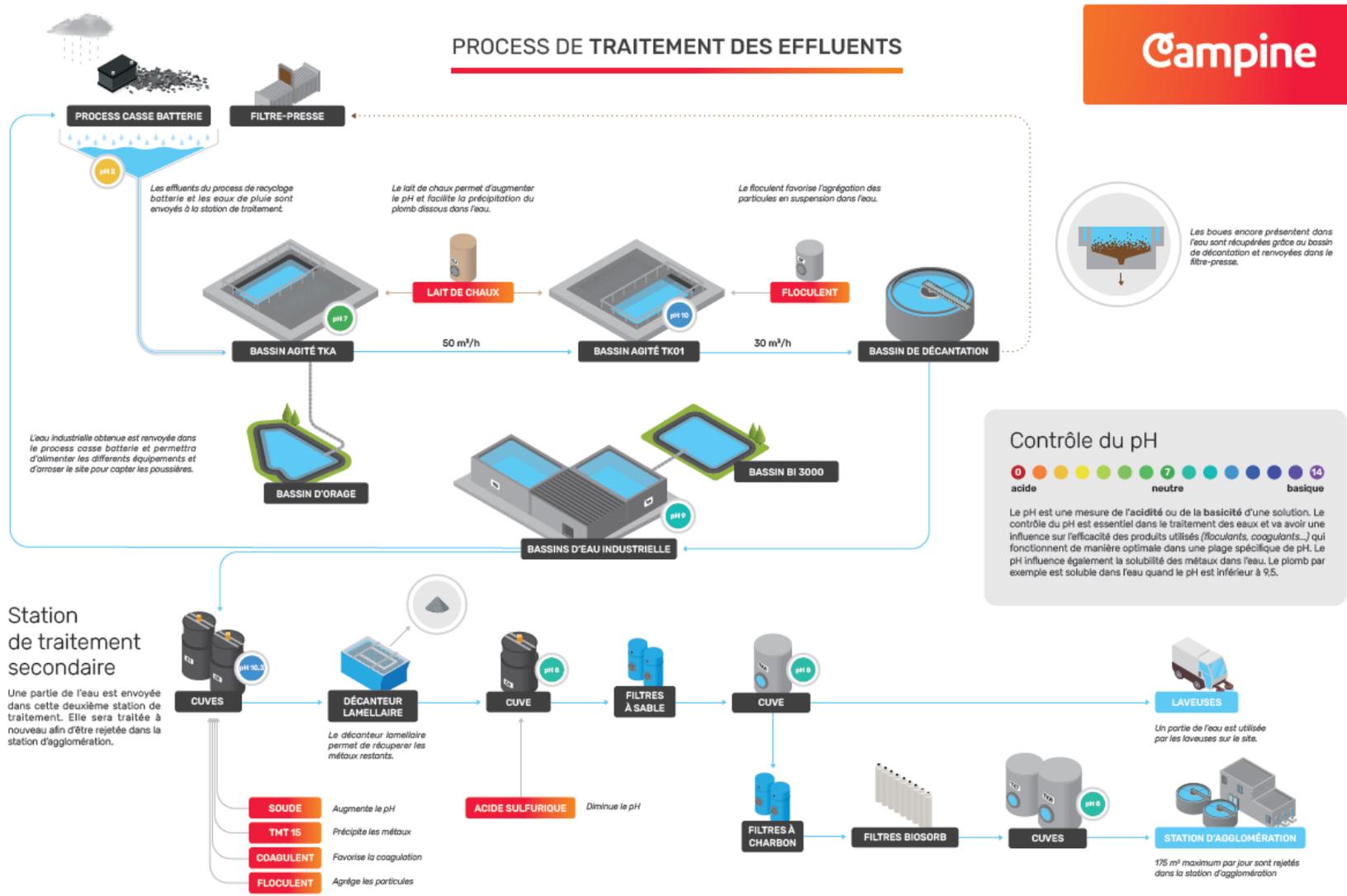




Effluents

PROCESS DE TRAITEMENT DES EFFLUENTS

Campine





Effluents - Rejets 2024

- Autorisation AP : 150 m³/jr de rejet
- Problématique de rejet S1 2024 : demande autorisation à 240m³/jr de rejet à la DREAL + Agglomération de VIL
 - Autorisation acceptée le 27.03.24
 - Vigilance sur les analyses plomb et cadmium
 - Analyses de l'eau en interne et externe avant rejet



- Nouvel appareil au laboratoire : Polarographe Metrohm
- **Changement climatique : Intempéries plus importantes chaque année et plus intense**

• Bilan :

Thèmes	2022	2023	2024
Eau rejetée (m ³)	11.457	16.118	29.977
Pluviométrie (mm/m ²)	494	505	912



Effluents - Fait marquant n°1 2024

- Accumulations d'eau de pluies sur le site (322 m³ entre janvier et mai 2024)
- Information communiquée à la DREAL + Agglomération le 27.03.2024
 - Capacité des bassins critiques en mars 2024 (65% BO et 80% I3000)
 - Problématique de bridage de pompe débit avant rejet (6m³/h)
 - Problématique d'outil interne (Metalyser défaillant)
 - Attente analyse du laboratoire extérieur pour rejeter
 - Utilisation de la colorométrie pour analyser notre qualité de l'eau
- Eviter risques pollution environnementale
 - Demande d'augmenter la capacité de rejet de 175m³ à 240m³
 - Evacuation de 1000m³ d'eau par camion-citerne sur 1 mois
 - Fiabilisation des analyses avec l'achat nouvel outil Polarographe en Avril 2024
 - Envoi tableau récapitulatif les rejets à l'agglomération



Situation à aujourd'hui :

- Niveau bassin à Février : 5% BO – 25% I3000
- Amélioration des filtres à charbon : charbon actif plus performant (élimination des PFAS et captation des métaux lourds)



Suivi des émissions diffuses de Pb actuelle autour du site

Jauge Owen : Les pluies sont collectées. La quantité de métaux est mesurée dans le liquide récupéré par un laboratoire indépendant.

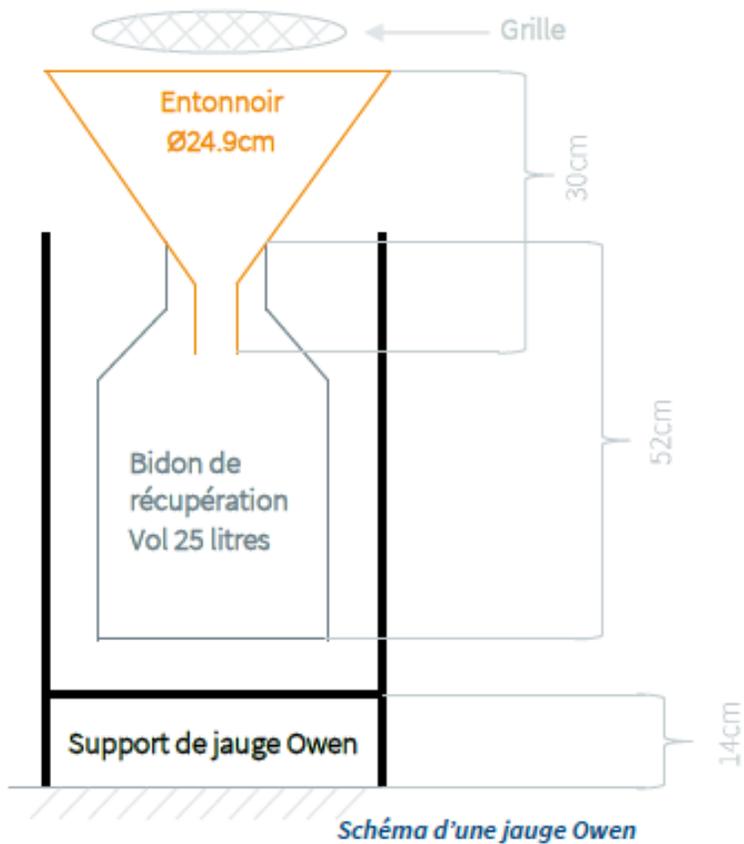


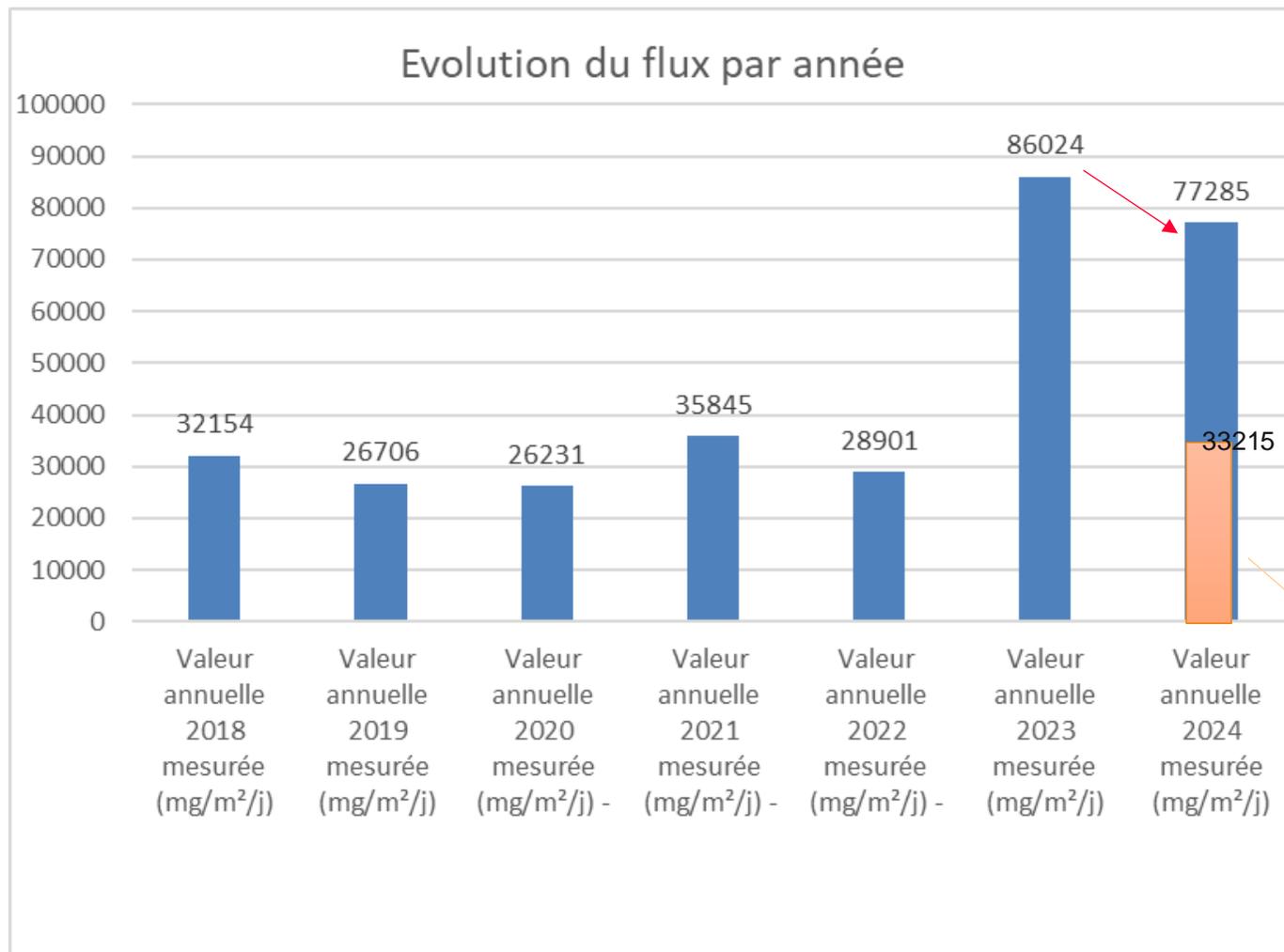
Schéma d'une jauge Owen



Les mesures 2024 montrent une concentration en plomb supérieure à la limite réglementaire



Suivi des émissions diffuses de Pb actuelle autour du site



AP : Emission plomb dans l'air (diffus et canalisé)

- 80kg/an en 2023
- 50kg/ an en 2024

Production 2023 (t)	Production 2024 (t)
29 519	32 247

-->Augmentation de 10% de la production pour diminution de 10% en émission

Changement de méthode d'analyse pour 2025 iso périmètre des laboratoires

- Simulation pour 2024 en orange avec application de la méthode : 33kg flux annuel



Suivi des émissions diffuses de Pb actuelle autour du site

Partisol : Les partisols filtrent en continu l'air ambiant de la zone d'implantation. Les résultats sont analysés une fois par mois par un laboratoire indépendant.

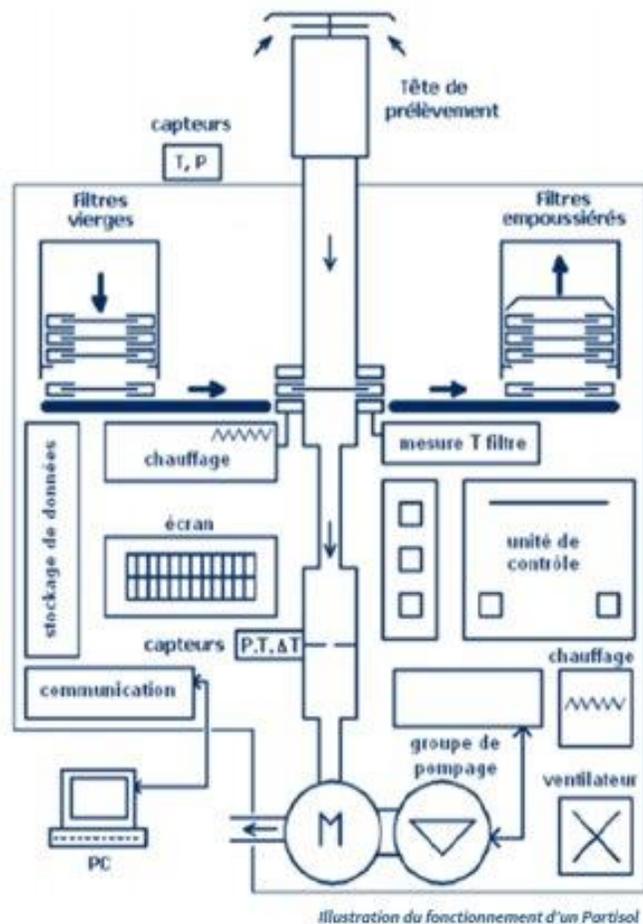
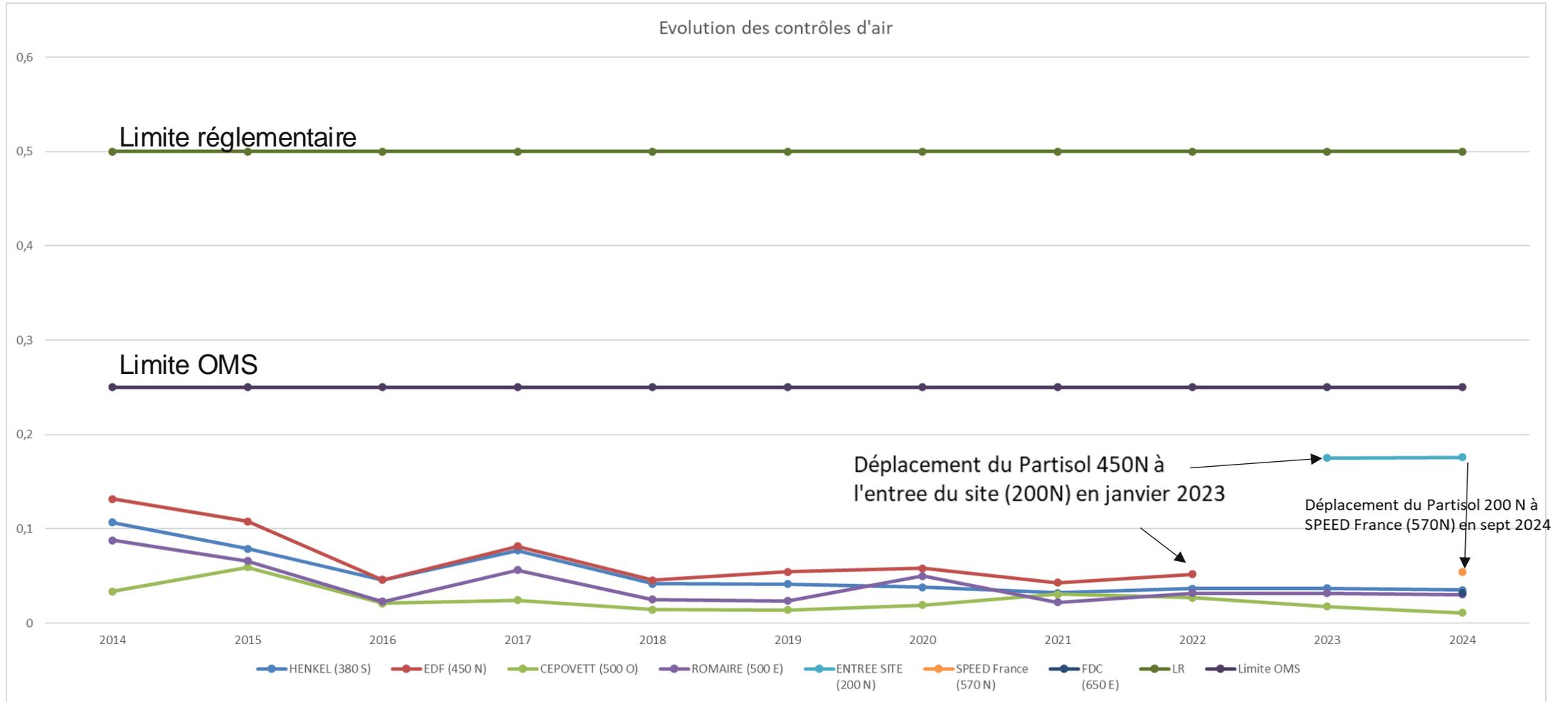


Illustration du positionnement des Partisols autour du site.

Les mesures 2024 montrent une concentration en plomb inférieure à la limite réglementaire
Remplacement partisol 500 O fin octobre 2024
Remplacement partisol 380 S Février 2025



Résultats air (partisols)

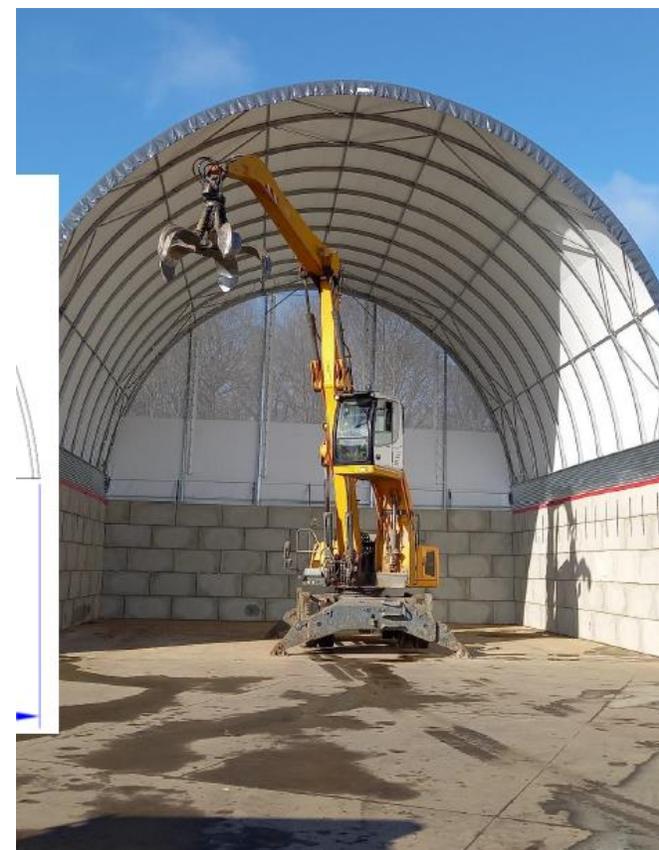
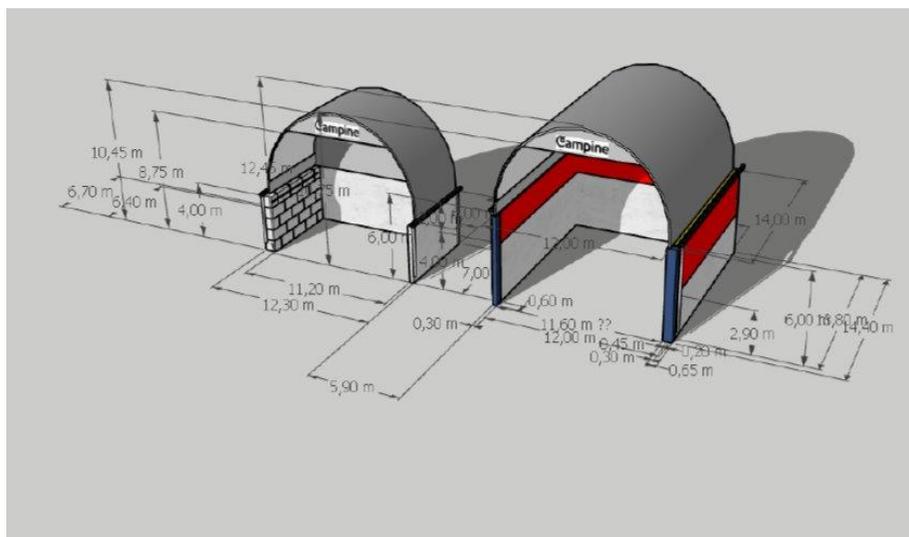




Actions 2024/2025 – Réduction émissions

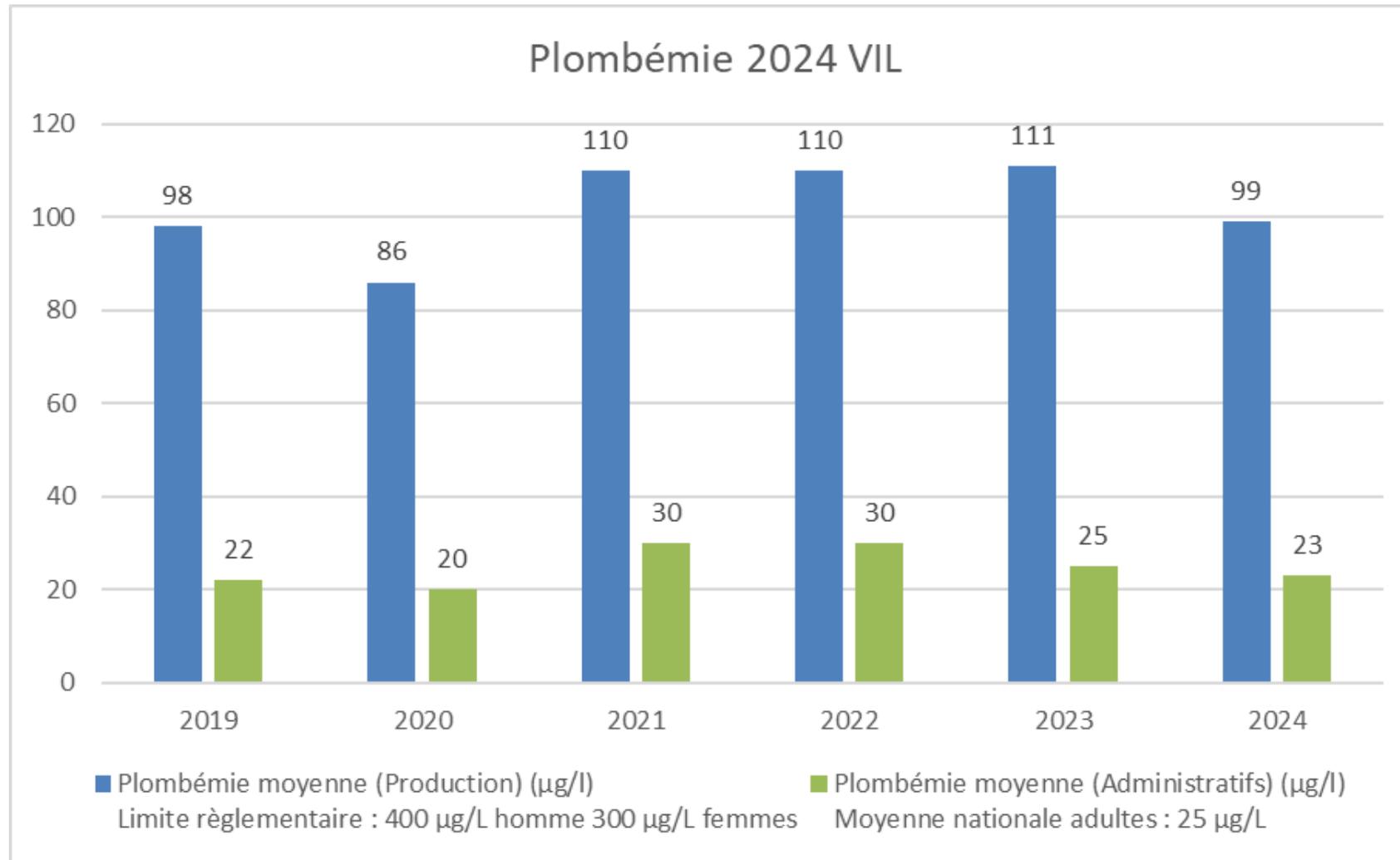
- Etude d'une simulation en 3D des dispersions de plomb par modélisation dynamique
 - Cabinet RUSSIER

Projet d'étude de couverture de la case métalliques





Résultats Plombémie VIL



Limite réglementaire
Française Homme :
400µg/l
Femme : 300µg/l

Limite interne
Campine
<150µg/l production



Fait marquant n°2 2024 – Inspection inopinée de la DREAL en soirée (3.12.2024)

Objectif de l'inspection : déclencher un exercice de gestion de crise pour contrôler la mise en œuvre du Plan d'Opération Interne (POI) de l'établissement, adopté en avril 2024, faisant appel aux personnels des entités CAMPINE et CRP.

Scénario de l'exercice : le personnel de CRP constate (fictivement) à 22h00, via une alarme et un retour vidéo sur écran de contrôle, un incendie du stock-vrac de batteries au plomb dans l'auvent de réception. La société de télésurveillance a également cette information. Le fait aggravant fictif est un départ de feu couvant en cœur de tas, peu accessible, prenant de l'ampleur, qui nécessite l'utilisation d'un chargeur à godet pour intervenir au cœur du tas, puis une extinction rapide et ciblée par les moyens d'intervention du SDMIS (avec EPI adaptés). Il est constaté le dégagement de fumées potentiellement toxiques, par vent de sud très fort.

Résultat : La connaissance du dispositif et de l'organisation du POI, des fiches réflexes et d'analyse à mettre en œuvre, des éléments à mettre à la disposition des secours extérieurs, s'est révélée notablement insuffisante de la part des acteurs d'astreinte.



Fait marquant n°2 2024 – Inspection inopinée de la DREAL en soirée (3.12.2024)

- Actions :
 - Re-former les cadres d'astreinte : POI, déclenchement, missions et responsabilité du cadre d'astreinte, fiches réflexes, gestion des appels, malette cadres, gestion des alarmes,
 - Phase terrain : rebalayer tous les scénarios par secteurs, repérer les moyens de luttres contre les incendies
 - Intégration dans le planning d'astreinte, une personne astreinte encadrante pour support du cadre d'astreinte en cas déclenchement POI
 - Contact le SDIS69 pour planifier exercices POI heures ouvrées (S1/2025) et hors périodes ouvrées (S2/2025)
 - Planning de mise en situation annuelle :
 - Exercice POI en dehors des heures ouvrées pour les agents et cadres astreinte
 - Simulation téléphonique pour les cadres d'astreinte : mise en situation d'un scénario